

## ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS  
UN AN ..... \$1.00  
SIX MOIS ..... \$0.50  
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

FONDÉ EN 1886

## ANNONCES

Première insertion ..... 10 cts la ligne  
Insertions subséquentes ..... 5 cts la ligne  
Conditions spéciales  
pour annonces à long terme

## LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Le numéro : 2 sous

ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Le numéro : 2 sous

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORPORÉ.—PROPRIÉTAIRE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDIGÉ EN COLLABORATION

Concurrence à la Concurrence  
OU BIEN

## L'AFFAIRE DE LA CHUTE À MURDOCK

M. T. L. Wilson, d'Ottawa, propriétaire des pouvoirs d'eau du Saguenay, était à Chicoutimi, ces jours derniers, avec un groupe d'ingénieurs et de financiers.

A cette nouvelle, les exploiters malheureux de la chute à Murdock, ont dressé les oreilles et fait silence. "Quelque chose d'important se prépare, pensaient-ils. Mais, quoi ? Quelque chose d'important se trame... Pour nous ? ou contre nous ?"

En effet, M. Wilson, nourrit des projets qui intéressent fort notre région. Mais, rassurez-vous, Messieurs du Travailleur, leur exécution n'est dirigée contre personne. Pour mener à bien de grandes entreprises et faire de belles et bonnes affaires, il n'est pas du tout nécessaire que l'on en veuille à Paul ou à Pedro : il suffit qu'on les ignore et qu'on aille droit devant soi, en tout bien, tout honneur.

M. Wilson a donc annoncé clairement, à qui voulait l'entendre, qu'il va dès cette année commencer à dépenser cinq millions pour éclairer le Saguenay. Avons-nous tort d'avouer que c'est important ? Et n'est-ce pas chose bien compréhensible que ces Messieurs de la chute à Murdock dressent les oreilles, et fassent silence, pour bien entendre, pour mieux comprendre ?

Grâce à ces travaux gigantesques, une force motrice de 60,000 chevaux vapeur sera développée. C'est dire que M. Wilson en aura à vendre et à revendre, de la force motrice et de la lumière électrique ! C'est dire aussi que les municipalités ont à leurs portes des avantages commerciaux considérables et des chances qui leur donnent aujourd'hui le droit de faire la moue à certaines propositions inacceptables, et qui leur imposent le devoir de se retrancher dans une sage réserve, dans une prudente expectative.

Peut-être bien que s'ils ont une once de réflexion et deux onces d'esprit pratique, ceux de nos échevins qui, avec leurs trop complaisants sourires, ont donné déjà leur adhésion aux offres pourtant rien moins qu'alléchantes des détenteurs besogneux de la chute à Murdock, vont enfin se raviser et comprendre que même pour être agréables à des amis, même pour tirer d'un mauvais pas des hommes d'affaires mal engagés, il n'est pas de bonne politique d'endetter une ville.

Faites sonner bien haut, plus haut encore, l'argument de la concurrence indispensable à tout bon service public. A supposer que notre ville en veuille, de cette concurrence, elle l'aura sans trop tarder, et à meilleur compte que ne font espérer les offres de ces messieurs intéressés.

— "Prenez notre ours !

— "Merci ! Demain nous trouverons mieux et pas si cher."

Quand ils ont appris la présence de M. Wilson à Chicoutimi, MM. Belley, Maltais et Cie ont dressé les oreilles et fait silence.

Quand ils ont appris le motif qui l'amène ici et les projets qu'il va, dès cette année, mettre à exécution, MM. Belley, Maltais et Cie ont baissé les oreilles et fait la grimace.

— "Diable ! Ce monsieur va

faire à notre concurrence une terrible concurrence !...

Jusqu'à là, il avait exigé pour leur chute 60,000 piastres.

Depuis lors, leur exigence et leur chute sont tombées à 40,000 piastres. Quelle chute, mes amis ! L'attente, ce ne sera pas la dernière, ni la plus profonde. Gageons que dans un an ils nous l'offriront pour une couple de mille piastres.

Comprendront-ils et défendent-ils vraiment les intérêts de Chicoutimi nos échevins trop empressés ? Rien ne sert de frétiller. Il faut frétiller à point.

Ce qui pour le moment importe — question de légalité mise à part — c'est que notre Conseil de Ville ne se laisse pas surprendre par un coup de main toujours possible de la part des propriétaires de la chute à Murdock. Ces messieurs sont dans l'embarras, et d'autant plus que le jugement de l'Hon. juge Lemieux a compliqué leurs affaires déjà bien compromises. De là leur empressement, de là leurs belles paroles.

— "Prenez notre ours ! C'est pour rien !"

Et voilà comment si nous savons attendre avec une prudence, bien entendue, nous ferons demain, grâce aux entreprises de M. Wilson, une concurrence d'intérêt public à la concurrence d'intérêt privé que nous proposons MM. Belley, Maltais et Cie.

En vérité, la concurrence du bon !

## Pas d'emballlement

## MESSIEURS LES ECHIVINS

Nous recommandons à nos échevins, à ceux du moins que la fièvre de la municipalisation consume, de lire attentivement la décision de l'Hon. juge Lemieux dans la cause de la Cie Electrique contre la ville de Chicoutimi.

Ils y verront, ceux qui sont encore susceptibles de discernement, que certains des considérants du jugement ne laissent prise à aucune équivoque sur la manière de procéder en la matière.

Peut-être comprendront-ils que la ville, dans ses tentatives de municipalisation, ne peut ignorer la Cie actuelle, dont les privilèges, affirme la cour, sont encore valides.

Peut-être admettront-ils qu'il vaut mieux après tout tenir compte des sages avis que leur a donnés, sur la question, l'avisur légal de la ville, M. L. Alain, dont on ne peut suspecter le désintéressement dans cette affaire.

Peut-être aussi hésiteront-ils à endetter Chicoutimi de \$40,000, dans le seul but de rendre service aux gens de la chute à Murdock.

Peut-être encore s'arrêteront-ils à penser qu'en achetant les privilèges et titres incertains que veut vendre la Cie Hydraulique, ils achètent en même temps une série de procès qui entraîneront la ville jusqu'au conseil privé.

Chaque fois que notre conseil municipal a voulu aller trop vite en besogne, il a appris à ses propres dépens qu'il en coûte chaud de procéder illégalement.

Que certains échevins n'oublient pas que leur intérêt personnel en cette affaire et dans d'au-

tres qui s'y rattachent, nous ne savons trop comment, comme par exemple l'octroi des licences pour la vente des spiritueux, doit passer après l'intérêt public.

Qu'on oublie pas, non plus en certains milieux, qu'il y a des lois qui permettent aux citoyens de fourrer leur nez dans les petites affaires qui s'arrangent dans la coulisse entre les faiseurs sans scrupules et que ces lois infligent aux coupables ses peines assez sévères.

Nous pouvons avoir notre enquête tout aussi bien qu'à Montréal et avec tout autant de raison peut-être.

Et si l'on frappe pour éclairer les consciences, que l'on sache bien que les amis, ni les partisans ne seront épargnés et que le maire Rivier aura tout l'appui qu'il lui faut pour empêcher que la ville ne soit dépouillée par ceux qui rôdent autour de son coffre.

Si le présent article n'est pas assez clair, nous le rendrons plus explicite en mettant les points sur les i, afin que ceux que nous visons comprennent bien que la voie droite est encore la meilleure, la plus courte et la plus sûre.

Le treizième jour de décembre mil neuf cent neuf.

## PRÉSENT

L'Hon. Juge F. X. Lemieux, Julien Edouard Alfred Dubuc, et Joseph Dominique Guay, tous deux industriels, et Joseph E. Cloutier, Courtier, tous trois de la Ville de Chicoutimi.

No. 2199.

Requérante ;

vs

La Ville de Chicoutimi, corps politique et incorporé ayant sa place d'affaire en la dite ville.

Intimée ;

&

Edmond Tremblay, industriel, du Village de Ste-Anne du Saguenay.

Mis en cause.

La Cour ayant examiné la procédure et la preuve de record et entendu les parties par les procureurs sur le mérite, la présente cause ayant été inscrite pour preuve et audition en même temps ;

Considérant que la résolution du (6) six avril mil neuf cent huit, attaquée en cette cause, est illégale et ultra vires des pouvoirs de La Corporation intimée ;

1o. Parce qu'elle accorde à Edmond Tremblay, mis en cause un pouvoir perpétuel de poser des poteaux pour des fins électriques dans les rues de la Ville de Chicoutimi.

2o. Parce que telle concession est indéterminée et pourra être exercée sans le contrôle et la surveillance de l'intimé et qu'elle enlève ou restreint le pouvoir de réglementation sur la Voirie par l'intimé.

3o. Parce que cette concession perpétuelle affecte et viole le règlement en date du cinq mars mil huit cent quatre vingt quinze et le contrat en découlant qui a donné à la Compagnie des Eaux et de l'Electricité un pouvoir exclusif pendant vingt ans pour les fins mentionnées au dit règlement ;

4o. Parce que la dite concession du 8 avril mil huit cent huit suit le but avoué en icelle a été faite pour créer une concurrence et une rivalité nécessairement dommageable à la dite Compagnie des Eaux et de l'Electricité ;

5o. Parce que le règlement du

5 mars mil huit cent quatre vingt quinze est légal ;

Pour ces motifs, La Cour maintient la présente requête en contestation de la dite résolution du 6 avril mil huit cent huit, casse et annule la dite résolution à tout fin que de droit, avec dépens contre le mis en cause sur la contestation par lui faite, et avec dépens de l'inscription en droit du dit mis en cause, laquelle est rejetée.

Vraie copie

(Signé) M. H. CHABOT,

Dep. P. C. S.

Pourquoi tout est-il  
si cher ?

Tous les produits agricoles sont hors de prix et le pauvre canadien n'en peut plus. Sa bourse ne peut suffire aux besoins de sa famille. Il y a dix ans le beurre se vendait 18 à 20 cts ; le fromage 10c ; les œufs 15 à 16c ; les volailles de 50 à 60c le couple ; le lard, le bœuf et le mouton 10 à 12 cts. Aujourd'hui le beurre vaut 30c ; le fromage 15c ; les œufs frais 30, 40 et même 60c la douzaine ; les volailles de \$1.00 à \$1.25 le couple ; le lard 15c, le bœuf et le mouton de 12 à 15c la livre.

Qu'est-ce qui a causé cette augmentation énorme des nécessités de la vie ? En 1896 tout était bon marché ; nous produisions plus que nous consommions. C'est alors qu'on s'est mis à l'œuvre pour expédier à l'étranger, surtout en Angleterre, le surplus de nos produits agricoles. Nous avons créé un marché et les prix ont commencé à monter. Et la hausse s'est maintenue, ou plutôt elle a été en augmentant.

Beaucoup croient que cette hausse croissante est due à ce que nos exportations augmentent en proportion. C'est une erreur ; nous exportons moins de produits agricoles. Le fait est que la valeur de ces exportations diminue chaque année. Mais la consommation locale augmente énormément. Ainsi en 1901 nous avons exporté pour une valeur de \$24,000,000 de produits laitiers (beurre, fromage et lait) et nous en avons consommé, ici même pour une valeur de \$53,000,000 faisant un total de \$77,000,000. En 1909 nous n'avons exporté que pour \$22,000,000 de ces produits, mais la consommation locale en a été de \$71,000,000, faisant un total de \$93,000,000. Et, en outre, nous avons exporté aux Etats-Unis, durant les quatre derniers mois de 1909, 1,000,000 de livres de crème. On compte que cette exportation de crème, pour les cinq derniers mois de l'année, sera d'environ 2,000,000 de livres ou l'équivalent de 500,000 livres de beurre.

Quant aux œufs, c'est à peine si nous produisons assez pour notre consommation, ainsi que le prouvent les chiffres fournis par M. A. G. Gilbert, de la Station expérimentale d'Ottawa.

Voici le mouvement commercial des œufs tel qu'établi par M. Gilbert.

Exportation des œufs par le Canada

|      |                                  |
|------|----------------------------------|
| 1873 | 4,000,000 de douzaines par année |
| 1880 | en moyenne.                      |
| 1890 | 6,000,000 de douzaines           |
| 1891 | 9,000,000                        |
| 1896 | 14,000,000                       |

L'exportation diminue ensuite

jusqu'en 1894 puis elle augmenta jusqu'en 1899.

En 1899 l'exportation a été de 10,000,000 de douzaines.

En 1902 elle fut de 11,635,108 douzaines.

De 1902 à 1908 l'exportation des œufs a été en diminuant constamment.

En 1908 nous avons exporté 1,365,890 douzaines d'œufs et nous en avons importé 1,149,986 douzaines des Etats-Unis, de Hong-Kong, de la Chine et d'autres pays.

En d'autres termes ; nous n'exportons plus d'œufs ; la production n'est plus égale à la consommation locale et le prix en augmente toujours.

Il en sera bientôt de même pour le bétail ; la consommation locale augmente et l'exportation diminue. L'avenir n'est pas éloigné où l'exportation sera insuffisante à moins que la production n'augmente considérablement. Ce n'est pas probable.

Le même fait se produit pour le lard et aux Etats-Unis et au Canada.

Est-il étonnant que tout soit cher ?

Cultivateurs hâtez-vous de produire davantage car les citoyens, les ouvriers surtout vont souffrir.

TERRIEN.

Cultivateurs...  
Lisez-ça

Vous, cultivateurs, qui lirez ces lignes et qui persistez à ne pas tenir un compte exact de ce que vous donne chaque vache de votre troupeau, voyez si ça paye bien de garder de mauvaises vaches. C'est M. Whitley, parlant à la convention de l'industrie laitière, à Belleville, qui va vous renseigner.

Comparaison du rendement des 131 meilleures vaches et des 131 moins bonnes, sur un total de 524 bêtes réparties entre 86 troupeaux, dans l'Ontario :

| Pour les 131 bonnes vaches                         | Pour les 131 moins bonnes |
|----------------------------------------------------|---------------------------|
| Production moyenne 599 lbs de lait 427 lbs de lait |                           |
| Moyenne du gras 287 "                              | 145 "                     |
| Récettes brutes par vache                          |                           |
| \$67.68                                            | \$34.80                   |
| Coût de la nourriture par vache                    | \$31.00                   |
| \$36.68                                            | 80                        |
| Profit par vache                                   | \$36.68                   |
| Profit pour les 131 vaches                         | \$1412.00                 |
|                                                    | \$104.80                  |

C'est-à-dire que les mauvaises vaches payent à peine pour leur nourriture. Où en êtes vous sous ce rapport ?

TERRIEN.

## UNE INDUSTRIE

## QUI FAIT SON CHEMIN

En juin 1906, quelques-uns des principaux employés de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, aidés du concours de M. J. E. A. Dubuc, gérant général, s'organisaient en société, aux fins d'exploiter une industrie dont le but serait la construction de machines de toutes sortes, entre autres : machines pour moulin à scie, batteux à vapeur, moulins de pulpe, engins à gazoline, etc.

Cette nouvelle Compagnie allait combler une lacune dans la région, puisque Québec se trouvait le centre le plus rapproché, pouvant répondre aux besoins de nos industries. Aussi son importance fut-elle comprise de tous nos industriels et surtout des propriétaires de pulperies, ce principe fondamental de toute prospérité dans la région de Chicoutimi.

Les débuts de cette jeune industrie furent des plus modestes, si l'on considère que l'ouvrage du dehors n'était pas encore très considérable ; mais l'encouragement ne se fit pas longtemps attendre et vint surtout de la part des Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, de Ouïatchouan et de la Compagnie du Port de Chicoutimi ; de jolis bénéfices s'en suivirent qui jetèrent beaucoup d'espérance parmi ses directeurs.

Dès le printemps de 1907, il fut décidé de remplacer l'ancien local, rue du Havre, par une construction nouvelle à deux étages de 30 x 60 pieds ; on y perfectionna l'outillage et depuis lors cette industrie n'a fait que progresser, augmentant chaque année le chiffre de ses affaires. Nos grands moulins de Pulpe aussi bien que la plupart des petites industries qui couvrent notre région, ne songent plus maintenant à recourir à l'étranger. L'industrie des Constructeurs Mécaniciens, dont l'habileté des ouvriers est maintenant reconnue, est certainement une bonne aubaine pour notre région ; le client s'y trouve à l'aise, sûr qu'il est d'être servi avec promptitude et efficacité.

Depuis l'ouverture de son établissement, la Société des Constructeurs Mécaniciens a eu l'occasion de fournir de nombreuses preuves de l'habileté de son personnel ouvrier, en sortant de son atelier plusieurs pièces de machinerie très considérables, d'une facture parfaite. Citons comme exemple, les défibreurs (Pulp Grinders) que, par contrat, ils s'étaient engagés à fournir à la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, lors de la transformation de son petit moulin. Ces défibreurs, au nombre de six, pesant chaque 18,000 livres, ont donné la plus grande satisfaction. Les messieurs de la Ouïatchouan Falls Paper Co, n'ont pas hésité de confier à nos mécaniciens une des parties les plus importantes de l'amélioration de leur moulin. Un contrat pour quatre défibreurs actionnés par une turbine de 2,200 chevaux vapeur leur fut aussi accordé. Cette turbine ainsi que le conduit d'alimentation en acier de 36 pouces de diamètre furent construits par Allis Chalmers and Bullock Co de Montréal ; l'installation en fut confiée aux Constructeurs Mécaniciens qui ont actuellement plusieurs ouvriers à cette fin.

Dans le courant de novembre dernier, M. Dubuc, dont l'activité fébrile est toujours en éveil aux idées nouvelles, obtenait des Américains le droit de manufacturer au Canada, par nos Constructeurs Mécaniciens, une nouvelle machine servant dans la fabrication de la pulpe, qui avant longtemps par son double rendement, relèguera certainement en arrière ceux déjà en usage. Une commande de plusieurs de ces machines, se chiffant dans les \$4,000, est déjà dans les registres d'ordre de cette compagnie.

Avant son départ pour l'Europe, M. Dubuc qui est aussi un des directeurs de la Compagnie du Port de Chicoutimi, a bien voulu placer entre les mains des Constructeurs Mécaniciens, la réparation toute entière du remorqueur Eddy, de la Compagnie du Port ; reconstruction de sa coque radoub de ses machines, installation des bouilloires neuves, etc. En outre de ce contrat, des commandes importantes de machines et accessoires pour les compagnies de Pulpe

de Chicoutimi et Ouïatchouan, porteront le chiffre total de ces travaux, à un montant de \$20,000, et donneront de l'emploi à une quarantaine de pères de familles tant à Chicoutimi qu'à Ouïatchouan.

Le chiffre d'affaire de cette compagnie pour l'année courante, atteindra les \$50,000. C'est d'après ces brillants résultats qu'il est permis de croire que cette jeune industrie qui débuta si modestement en 1906, qui fut l'idée d'humbles ouvriers, aidés de citoyens éclairés et sous le patronage de celui qui, depuis tant d'années, est l'âme de nos industries prospères dans la région, ira toujours grandissant pour le bien de notre jeunesse ouvrière qui y reçoit une éducation mécanique de premier ordre et pour l'avantage de nos industriels qui sauvent un temps précieux que la nécessité de recourir ailleurs leur faisait perdre.

La nouvelle orientation de notre politique provinciale concernant notre bois de pulpe, qui va ouvrir une phase nouvelle dans cette industrie de la production de la pulpe et du papier chez nous ; la machinerie nécessaire à cette fin, qui sera par conséquent en plus grande demande sur le marché, tout cela fait prévoir pour notre jeune industrie locale, une ère de progrès que ses précédents succès nous permettent d'attendre d'elle.

Si le talent et l'intelligence des affaires des têtes dirigeantes de cette industrie continuent de se manifester d'une manière aussi brillante, il y a tout lieu de croire que la Société des Constructeurs Mécaniciens sera, dans quelques années une des industries les plus prospères de la région.

## Comment de votre revenu dépensez-vous pour la nourriture

Ne croyez-vous pas que vous devriez avoir pleine valeur pour votre argent chaque fois que vous achetez des provisions de bouche ? L'avez-vous ? Si vous achetez à trop bon compte, vous ne pouvez vous attendre à recevoir la meilleure qualité. Souvent vous êtes trompé par la substitution d'articles inférieurs.

Si vous voulez un bon article, il vous faut payer un prix raisonnable et vous le procurez chez des commerçants honnêtes qui ne trompent pas leurs clients. Notre maison est encore jeune, mais elle s'est déjà acquise une réputation parmi celles qui donnent au public la valeur de son argent.

Cette semaine, notre département de nouveautés offre en vente, pendant tout un mois, à prix réduit, tous les articles de nos tablettes. Nous voulons renouveler notre stock coûte que coûte et ceux qui veulent profiter de nos prix d'occasion n'ont qu'à venir nous rendre visite. Ils seront surpris de constater comme il est facile d'acheter à bon marché.

Nous offrons aussi nos vaisselles et notre argenterie à des prix qui défient toute compétition. N'oubliez pas que c'est de la vaisselle de choix en porcelaine.

Nous livrons les marchandises à domicile.

Gagnon & Frère,

Rue Racine, Chicoutimi.

J. H. PALARDY, M. D.

Avenue Lacombe, Chicoutimi

Tél. Saguenay Québec

DEMANDER

# LE TABAC

Coups

# PRAIRIE

## DOUX A FUMER

Manufacturé par la Cie B. Houde, Limitée,

Québec.

### Une petite ville au Lac St-Jean

Ce que Jonquière doit à l'industrie de la pulpe

De l'économie

Sur l'aimable invitation de M. Wm. Price, président de la Cie de pulpe de Jonquière, nous allions ces jours passés, M. D. Watson, du *Chronicle*, M. W. A. Griffith et moi, visiter les usines de cette compagnie. Grand nombre de Québécois savent peut-être que l'industrie de la pâte de bois existe dans cette partie du Lac St-Jean, mais ce qu'ils ignorent probablement, c'est l'importance de l'usine qui la fabrique et le progrès que cet établissement a répandu autour de lui. Jonquière est presque une ville, avec ses deux mille âmes de population groupée autour de l'église et des usines, offrant aux voyageurs un coup d'œil plein de promesse.

L'usine de Jonquière ne date pourtant que de l'année 1900. C'était l'époque où les perspectives de cette industrie s'annonçaient brillantes. De partout où il existait un pouvoir d'eau, l'on apprenait la nouvelle qu'une usine à pâte de papier allait s'établir. Les principaux commerçants et cultivateurs de la paroisse de Jonquière dans le but d'utiliser cette puissance improductive jusque là, voyant la belle rivière qui coule au milieu d'eux descendre en cascades à son extrémité nord, se réunirent et jetèrent les bases d'une compagnie. Comme partout ailleurs où les capitaux manquent, les débuts furent difficiles, pénibles même et l'entreprise aurait peut-être fini par sombrer n'eût été l'énergie et la persévérance de ses promoteurs qui furent récompensés par la confiance et la générosité d'un homme dont le nom a toujours été si intimement lié au commerce de bois dans le Saguenay et sur la rive sud du St-Laur.

Il y a longtemps que M. M. Porritt et Flynn, deux hommes des plus affables qu'est dévouée la tâche de mener à bien les affaires de la Compagnie.

Nul ne comprend mieux les intentions, les projets de M. Wm. Price et ne savent y répondre avec autant d'intelligence et d'énergie. Nuls ne savent mieux se faire aimer de leurs subalternes.

D. O. L'ESPÉRANCE.

### La Banque Nationale Chicoutimi

INTERET sur dépôts accordé de la date même de CHAQUE DEPOT et sur la balance de CHAQUE JOUR.

L'intérêt payé ou composé à tout le SIX MOIS.

Servez-vous du Savon S.O. de Laver (une poignée) pour laver vos linge et vos flanelles—et vous en serez satisfait.

### Nous payerons les plus hauts prix

du marché pour  
**Peaux Vertes**

de toutes sortes et garanties  
Assortiment Complet et  
Prompt Paiement.  
**REVILLON FRERES**  
MAISON FONDÉE EN 1792  
Les "Leaders" dans le commerce  
de la fourrure dans le monde entier.  
ENVOI GRATIS de notre Liste de  
Prix 1909-1910.  
134 et 136 rue McGill, Montréal.

### Lots à Batir

100 beaux lots à bâtir, situés dans le Quartier Ouest, à quelques minutes de l'église et des Moulins de pulpe.

Payables \$10.00 comptant et \$1.00 par mois, sans intérêt.

Titres parfaits.

Achetez-vous un emplacement, pendant qu'ils sont bon marché. Dans un an, ils vaudront le double.

S'adresser à  
J. D. GUAY.

Briques à Vendre au  
Bassin de Chicoutimi  
La Cie Générale du Port  
de Chicoutimi

### C'est le temps

Voici la saison froide qui s'avance à grands pas.

Pour se garantir contre le froid de nos hivers, il faut être bien et chaudement vêtu.

C'est le temps d'y penser et nulle part ailleurs que chez M. Uld Jobin, marchand tailleur, on trouvera une aussi grande variété de drap pour pardessus d'automne et d'hiver, ainsi que des tweeds pour habillements.

M. Jobin vient de recevoir tout son stock et chacun peut y trouver quelque chose à son goût : Draps pour pardessus en couleur, brun, noir, vert, etc. Pelletteries pour doublures en rat musqué. Peaux de loutre et creamer pour collets.

Prix raisonnables et ouvrage garanti.

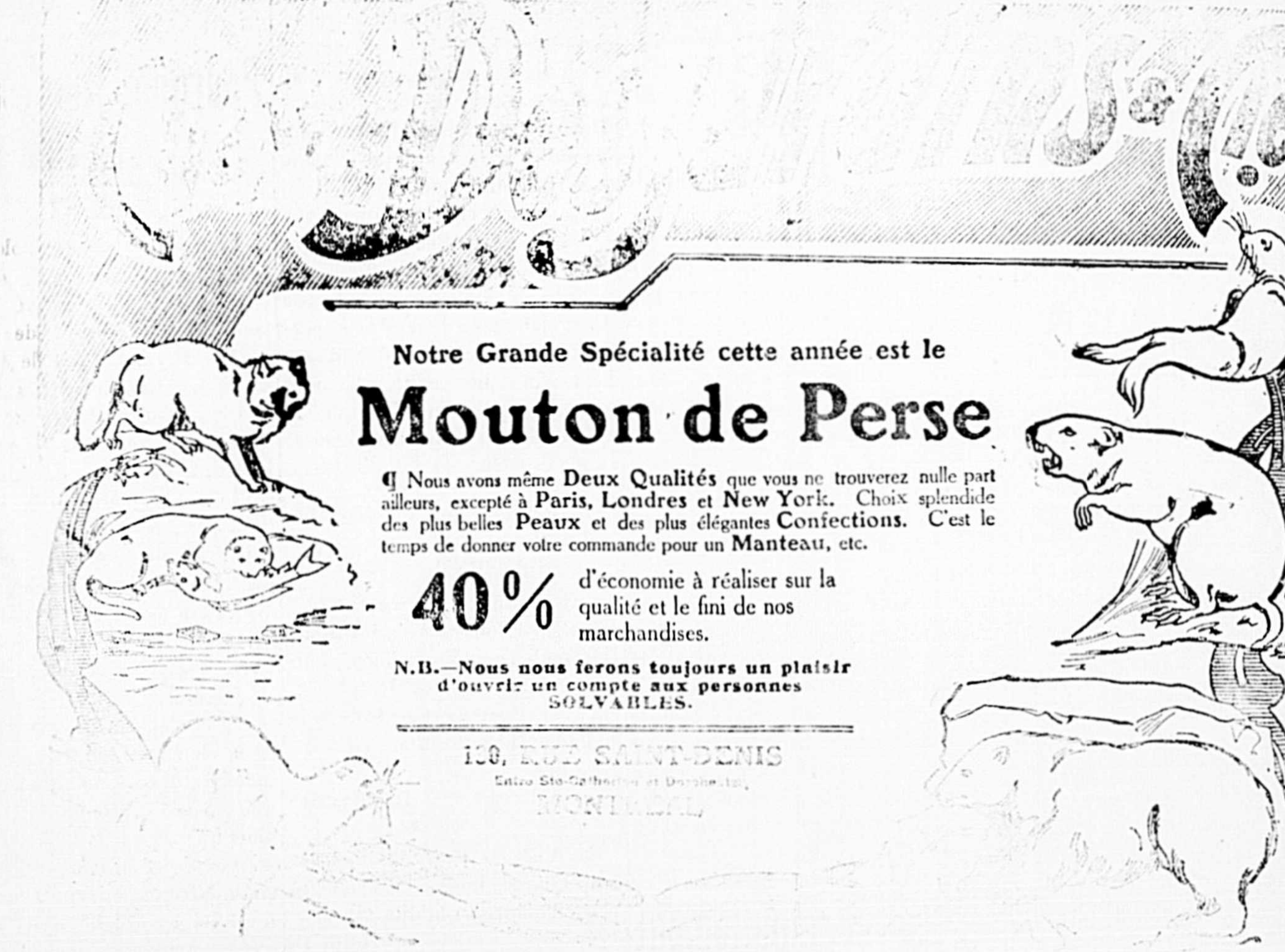
### Cartes d'affaires

LUDGER ALAIN L. L. B. C. R.  
AVOCAT  
Rue Racine, Chicoutimi.

SIMON LAPOINTE L. L. L.  
AVOCAT  
CHICOUTIMI  
BUREAU : Edifice de la Compagnie des Eaux et Electricité.

J. ELZ. SAVARD, L. L. B.  
AVOCAT  
BUREAU : Rue Racine, Chicoutimi.

DR J. EUG. TREMBLAY  
MEDECIN-CHIRURGIEN  
Rue Racine, Chicoutimi.



Notre Grande Spécialité cette année est le

## Mouton de Perse

Nous avons même Deux Qualités que vous ne trouverez nulle part ailleurs, excepté à Paris, Londres et New York. Choix splendide des plus belles Peaux et des plus élégantes Confections. C'est le temps de donner votre commande pour un Manteau, etc.

**40%** d'économie à réaliser sur la qualité et le fini de nos marchandises.

N.B.—Nous nous ferons toujours un plaisir d'ouvrir un compte aux personnes SOLVABLES.

100, RUE SAINT-DENIS  
Entre Ste-Francoise et Desjardins,  
MONTREAL.



HEUREUX FERMIER—se sert de la CLOTURE ET DES BARRIERES PAGE, Etc.

CLOTURE DE 1910 Meilleure que jamais

Vous pouvez obtenir plus pour votre argent que vous ne l'avez jamais pu en achetant de la clôture pour aucune fin—pelouse ou ferme. Notre brochure gratuite vous montre comment et pourquoi. Vous n'avez qu'à en demander un exemplaire à un de nos plus proches magasins.

501F THE PAGE WIRE FENCE CO., LTD.  
505-517 rue Notre Dame Ouest - MONTREAL

Chicoutimi A. Godbout,  
Johnny Bouchard,  
Jos. Brassard,  
J. N. Savard,  
Agent Chicoutimi Que.  
Jonquière  
Ste Anne de Chic  
Brande Baie

### Nouveau Cordonnier

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. L. A. Boutin vient d'ouvrir une boutique de cordonnerie de première classe, porte voisine de M. David Deschamps, marchand de chaussures, rue Racine.

Il s'occupera de la réparation de chaussures, et tout spécialement de la confection des chaussures de goût. M. Boutin qui a travaillé dans les meilleures boutiques de Québec, connaît son métier et donnera satisfaction, même aux plus difficiles.

DR E. A. CLAVEAU  
MEDECIN-CHIRURGIEN  
Bureau chez M. Pierre Bouchard  
En face de l'église  
Co CHICOUTIMI

### A vendre

Un bel emplacement, avec bâtisse, y compris une boulangerie, à Hébertville Station, à 2 arpents des chars. Très bonnes conditions. S'adresser à  
FERDINAND JEAN,  
Chicoutimi.

14-10-09.

### Perdu

Un ton de con a été perdu, la semaine dernière de Chicoutimi à Jonquière. Prière de la remettre à notre bureau.

### Votre farine, Madame, est-elle faite à l'air pur de la campagne ?

Nous étions occupés à nous remplir les poumons de l'air vivifiant de l'Ouest, quand le meunier en chef nous aperçut par sa fenêtre, aux grands moulins de Keewatin.

"C'est quoi de bon, hein ?" dit-il en souriant, comme nous nous remplissions les poumons de nouveau.

"Pas mauvais."

"Cet air pur vivifiant et ces brises fortifiantes n'ont cependant rien à faire à l'excellence de la farine FIVE ROSES ?" hasarda-t-elle, timidement.

"Quoi ?" demanda-t-il, tombant presque hors de la fenêtre dans son étonnement.

Notre question fut répétée.

"Venez avec moi, et servez-vous de vos yeux, et de votre bon sens—si vous en avez," ajouta-t-il sévèrement.

Prenez encore une bonne bouchée de l'air en question, nous le suivîmes volontiers.

"Cet appareil-ci," expliqua le meunier en chef, est le "Purificateur." Voyez-vous, quand les gens des autres départements ont fait leur devoir comme il faut qu'il soit fait, le blé est concassé en fragments de toutes grosseurs et de toutes espèces. Des milliers de ces grains d'amande même du blé, est fait la farine FIVE ROSES. Maintenant, Messieurs, ces morceaux de blé doivent être séparés de toute poussière de son et de la plus légère impureté—Doivent être purifiés, voyez-vous—D'où vient le nom—"Purificateur." Vous suivez ?

"C'est fait," dit-il avec un sourire confidentiel, "au moyen de courants d'air, soufflant rapidement à travers les tamis de soie dans cette machine, enlevant au passage tout ce que n'y

résiste pas par son poids et sa valeur. Ces forts courants consistent du même air que vous touchez tout à l'heure, et ils ne servent qu'une fois. Ils sont constamment en contact direct avec le blé, voyez-vous.

"Mettez-vous bien ça dans la caboche" dit le meunier en chef d'un air sévère, "et n'osez plus venir nous demander si nos brises vivifiantes contribuent à la salubrité de la farine FIVE ROSES."

Nous lui présentâmes nos excuses. Nous étions maintenant plus sages.

Le plus grand nombre des moulins, Madame, sont au centre fuméux des grandes villes, où toute la journée des centaines d'usines vomissent leur noire fumée sur tous les passants.

Mais les beaux moulins de Keewatin, bâtis par le pouvoir d'eau, n'ont pas une seule cheminée.

La situation est tout ce qu'on peut désirer, sur le bord du Lac des Bois, où l'air est pur, et frais, et vivifiant, et où vos poumons se dilatent au bonheur de vivre.

Pensez-y, Madame. La farine FIVE ROSES à toute la pureté de l'air où elle se fait.

N'est-elle pas la seule farine aussi bonne pour vous ? Tous les bons marchands vendent la FIVE ROSES ; le vôtre est-il de ceux-ci ?

LAKES OF THE WOODS MILLING CO., LTD., MONTREAL

(14)

# GRAINE de SEMENCE

De toutes sortes

JE M'EMPRESSERAI DE FOURNIR  
LES ECHANTILLONS ET PRIX A  
CEUX QUI M'EN FEROnt LA DEMANDE

**Geo. Tanguay**

Basse-Ville,  
QUÉBEC.

AUSI

Farine, Lard, Grains, Etc.

# LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE DU

## PROGRES DU SAGUENAY

JOURNAL AGRICOLE ET INDUSTRIEL. FONDE EN 1886

ABONNEMENT: \$1.00 par année.

Nous nous chargeons de tout ouvrage typographique

Livres, Journaux, Entêtes de Comptes, Entêtes de Lettres, Factures, Enveloppes, Blancs de Cour, Factums, Circulaires, Cartes d'affaires, Menus, Affiches, Programmes, Catalogues, Pamphlets, Lettres de Faire Part, Livrets de Reçus et de Billets, Réclure et Réglage, Etc., Etc.  
Impressions de tous genres et de toutes couleurs.

Tout ouvrage est exécuté avec soin et promptitude et à des prix modérés.

Toute commande reçue par maille recevra notre attention.

Bureaux et Ateliers: Rue Racine, Chicoutimi.

## COTÉ, BOIVIN & CIE, INC.

CHICOUTIMI

ont le plaisir d'informer le public qu'ils ont recus cette semaine un assortiment complet de grains de semence. Donnez vos commandes a bonne heure.

## EDMOND CLAVEAU

1. abouilleur

de la Bière et Porter de Beauport

++++

IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE C'EST A LA BRASSERIE CHEZ M. EDMOND CLAVEAU QU'IL FAUT ALLER POUR AVOIR LES MEILLEURES LIQUEURS DOUCES. TELS QUE:

Ginger Ale, Cream Sodas, Citre Champagne, Breuvage Universel, Sodas Water, Ginger Beer.

NOUS VENDONS AUSSI LA MEILLEURE EAU MINÉRALE.

Toute commande par maille remplie immédiatement

## EDMOND CLAVEAU

Rue Ste-Anne, Chicoutimi.

## PACIFIQUE CANADIEN

### NOEL ET JOUR DE L'AN

Billets aller et retour au prix D'UN SIMPLE PARCOURS DE PREMIERE CLASSE

Départ: 24 et 25 déc., Retour, 27 déc. 1909. Aussi 31 déc. et 1er janvier, Retour le 3 janvier 1910.

Billets aller et retour au prix D'UN SIMPLE PARCOURS DE PREMIERE CLASSE

PLUS UN TIERS  
Départ: 21, 22, 23, 24 et 25 déc. aussi 28, 29, 30 et 31 déc. 1909 et 1er janvier 1910.

Retour: le 5 janvier 1910.

\$4.90

MONTREAL et RETOUR  
Départ: 21 déc. 1909 au 1er janvier 1910.

Retour le 3 janvier 1910.

S'adresser à 80 rue St-Jean, angle Côte du Palais, au Châtea Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.

## Nouveau Charron

M. Geo. Bergeron, ci devant à l'emploi de Mr J. Truchon, Charron, a le plaisir d'annoncer à tous les charretiers et au public en général, qu'il vient de prendre possession de la boutique de M. P. Truchon, située sur l'avenue Labrecque. M. Bergeron invite tout spécialement les anciens clients de M. Truchon de bien vouloir l'honorer de leur bienveillant patronage. Tout ouvrage sera garanti et fait avec promptitude.  
GEO. BERGERON,

## Aux Chasseurs

M. J. Superior annonce qu'il est prêt à acheter de n'importe quel chasseur toute la fourrure qu'il peut avoir à vendre. Les vendeurs n'ont qu'à lui téléphoner ou télégraphier, pour lui apprendre l'espèce de fourrure qu'ils ont à vendre et M. Superior s'engage à la prendre aux prix du marché.

## ABONNEZ-VOUS AU PROGRES DU SAGUENAY

F. A. GAUTHIER GERANT A CHICOUTIMI.

## ROUTE DES LACS C. P. R.

Le service de bateau du C. P. R. sur les grands Lacs, comprend 5 voyages par semaine, de Owen Sound et Fort William.

Les bateaux quittent Toronto à 1 h. P. M. les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis. Cette route et la route idéale pour le Nord Ouest, la Colombie Britannique et les côtes du Pacifique pour la grande exposition du Yukon Pacifique à Seattle.

Demandez à l'agent de la gare pour détails.

## VIN DE MESSE

MARQUE "Vatican" MARQUE "Sanctuaire"

Approuvés par Sa Grandeur

Mgr. Duchesni. Se recommandent

par leur pureté et leur qualité supérieure.

EN VENTE PARTOUT.

LAPORTE, MARTIN & CIE Limitée

EN VENTE PAR

A. E. Drolet, Québec.

G. & H. Couture, Lévis.

## QUINCAILLERIE THORN

QUINCAILLERIE

HORAIRE D'HIVER

En force depuis le 26

Sept. 1909

DEPART DE CHICOUTIMI

7.30 A. M. - Tous les jours dimanches et lundi, excepté

pour Roberval, Québec et l'Ouest.

7.00 P. M. - Tous les dimanches pour Roberval, Québec, etc.

ARRIVEE A CHICOUTIMI

7.50 P. M. - De Québec, Roberval, etc., tous les jours, dimanches, exceptés.

8.00 A. M. - De Québec, Roberval, etc., dimanches seulement.

GUY TOMBS,

Ag. Gén. Fr. et Pass.

## Ed. Lemieux

Agent d'assurance

CONTRE LE FEU, SUR LA VIE

LES ACCIDENTS ET LA MALADIE

BUREAU: RUE RACINE

A côté de la Banque Nationale

Lots à bâtir situés sur les rues

Loine, Montcalm et Ste-Anne à

vendre à bon marché. Condition et paiement faciles.

## Biphosphate chaux des Frères Maristes

Remède très efficace, contre la consommation, l'anémie et les maladies des os.

—39 ans de succès—

En vente chez les Frères Maristes.

23 sept. 6 ms.

Pour vos épicerie de choix, et charcuteries allez à la Bonne Ménagère, Epicerie Moderne.

## Renaud & Cie

Incorporée

Faïence,

Porcelaine,

Verrerie

72-74 Rue St-Paul

QUEBEC.

LA NATIONAL LIFE

La seule Compagnie qui en vous

chargeant moins cher vous

garanti plus

LA NATIONAL LIFE

Capital: \$1,000,000

Surplus: 300,000.

La seule compagnie qui vous

garantie que, après avoir payé

un an, si vous tombez malade,

vos police restera en force.

Vous avez tout à y gagner en

vous adressant à moi.

J. ELZ DUFOR

Agent général de la Nationale

Life.

Tél. Belle 100. R. P. 60.

AVIS

Les personnes qui désireront

faire faire des blouses d'hiver pour

Dames chez les Demoiselles Trem-

blay, trouveront en même temps

chez Gobeil & Tremblay un beau

choix de drap et fourrures dans

tous les prix, vous trouverez aussi

les fournitures pour la confection

de ces blouses.

Venez nous voir nos prix sont

réduits.

GOBEIL & TREMBLAY

Rivière du Moulin

DOCTEUR EMILE H. DION

des Hopitaux de Paris

No 7, rue St-Jean, Québec.

Spécialités: Maladies des Yeux,

Oreilles, Nez et Gorge.

Heures de bureau, à Québec, 11 à 12 h. p.m. Tél. 200

à Lévis, 6 à 8 h. p.m. Tél. 11

Pour plus de renseignements s'adresser à J. D. Guay au chat au Saguenay.

## LA CAISSE DE PETITE ECONOMIE

DE

## CHICOUTIMI

BUREAU-CHEF: SALLE DES OUVRIERS, RUE RACINE, CHICOUTIMI

SUCCURSALES

BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE, en face de la Cathédrale.

ECOLE DES FRERES MARISTES, Rue Racine.

RESIDENCE DES RR. PP. EUDISTES, BASSIN.

HEURES DE BUREAU:

A la Bibliothèque Paroissiale et chez les RR. PP. Eudistes,

Tous les DIMANCHES de 4 h à 5 h. P. M.; tous les

JEUDIS, de 7.30 à 8.30 P. M.

AU BUREAU CENTRAL:

Le DIMANCHE, de 3.30 h à 5.30 h. P. M. Le MERCREDI, de 7.30 à 8.30 h. P. M.

La Caisse de Petite Economie paie un intérêt de 3% sur tous dépôts de UN \$ ou à 300.00

Gérant Général: J. A. Béchard.

## A VENDRE

2,000,000, de bardeaux de cèdre de toutes les qualités, achetés à l'écan dans les Provinces Maritimes, seront vendus chez.

A. LEPAGE

St-Alphonse 5 S 09

## Argent à prêter

M. J. A. Michaud, Agent, Chicoutimi, a le plaisir d'annoncer au public qu'il dispose d'un capital de \$50,000 à prêter sur biens de fonds, propriété de ville et village aussi escompte des contrats à de très bonnes conditions. Une visite est sollicitée.

## TARIF D'ANNONCES

Annunces officielles: Première insertion 10 cts la ligne.

Annunces commerciales (à long terme):

Par insertion 7 cts du pouce.

Clichés fournis par l'annonceur 5 cts du pouce.

Réclames dans les notes locales, 2 cts la ligne.

Naissance 15 cts

Mariage, Décès 25 cts

Gratuit pour les abonnés qui ont payé leur abonnement.

Annunces: A VENDRE ou à LOUER (pas plus de 10 lignes)

Première insertion 50 cts

Pour un mois \$1.00

Des annunces sont payables d'avance.

## A VENDRE

Un bon poêle de cuisine, presque neuf, sans aucune cassure, est à vendre au prix de 12.50.

S'adresser à

JOSEPH VILLENEUVE

Avenue Bégin

Ancienne maison du Séminaire.

16-23-24.

## BOIS DE CONSTRUCTION

Bois préparé de toutes les sortes et de toutes les qualités

BARDEAUX DE CHOIX

Moulures de tous genres, de tous les goûts et de tous les prix.

Bois de Chantlage en longueur de trois pieds ou scié à demande.

Une excellente chaufferie me permet de donner du bois bien séché et prêt à servir.

Des Hangars Immenses servent à garder en parfaite condition de grandes quantités de bois de toute sorte que je puis répondre à toutes les commandes sans aucun retard.

PRIX HORS DE TOUTE CONCURRENCE

**HENRI JALBERT**

Rue Racine, Chicoutimi.

## LA BANQUE MOLSON

Incorporée en 1855

CAPITAL \$3,500,000

FONDS DE RESERVE \$3,500,000

66 Succursales dans le Canada. Agents et correspondants dans toutes les principales villes du monde

Transaction de toute affaire de Banque en général

## DEPARTEMENT DE PARGNES

à toutes les Succursales. Intérêt payé aux taux les plus élevés

**J.-E. HOUSEMAN.**

## Au Conseil de Ville

A une session générale du conseil de la ville de Chicoutimi, tenue ce dix septième jour de Janvier 1910, à l'heure ordinaire, à l'hôtel de Ville sont présents : son honneur le maire, Adl. Rivier, et Messieurs les échevins J. L. A. Godbout, Alf. Godbout, Alf. Aubin, L. A. Vézina, W. Gauthier, O. Gagnon, formant quorum.

Lu l'avis de convocation de la dite séance et le rapport de signification d'icelui.

Lu le procès verbal de la dernière session qui est adopté.

Son honneur le maire offre ses sympathies avec celle des autres échevins à MM. Alf. Godbout et J. L. A. Godbout, à l'occasion de la grande perte qu'ils viennent de subir par l'incendie des magasins de la Cie Godbout et Cie limitée et exprime l'espoir que ce malheur ne les découragera pas.

M. J. L. A. Godbout remercie le maire pour ses bonnes paroles et l'assure qu'il n'a pas perdu confiance dans l'avenir.

Lu le rapport suivant du comité du 7 Janvier qui est adopté.

Recommandé de faire donner un avis par écrit à Alfred Larouche, chef de police, que des plaintes sérieuses ont été portées contre lui dans l'exercice de son devoir et que si une nouvelle plainte est portée contre lui il sera congédié, vu que c'est la deuxième fois que le conseil a eu occasion de lui faire des reproches.

De donner en même temps ordre à M. Larouche et aux autres officiers de ne pas s'absenter de l'hôtel de ville, sans dire à celui qui reste, où ils vont.

De donner ordre au chef de police de ne pas recevoir aucune personne à la station de police, qui n'y aura pas strictement affaire.

Lu aussi le rapport du comité du 14 Janvier qui est adopté, sauf ce qui concerne la municipalisation de la lumière électrique qui est remis à un nouveau comité, pour étude et discussion.

Voici ce rapport :

Lue l'opinion de l'avocat Alain, Re Cio du Téléphone Belley. Le comité recommande de demander de nouveau à M. Alain si M. Belley peut encore attaquer le rôle d'évaluation et le trésorier est chargé de dire sur quelle base cette compagnie a été évaluée ainsi que la Cie du Téléphone Dubuc.

Lue l'opinion de M. Alain au sujet de la responsabilité que la ville pourrait avoir envers Edmond Tremblay, au sujet de droit de passage que la ville lui avait accordé.

Lu le rapport du comité chargé de voir et d'étudier le meilleur moyen de municipaliser la lumière électrique. Ce comité recommande de demander à la Cie des Eaux et Electricité si elle est disposée à vendre son réseau électrique, et à quel prix et conditions elle pourrait faire cette vente, avec cession de tous ses privilèges.

Lue l'offre de vente de la Cie Hydraulique du Saguenay qui demande \$31,000.00 pour quarante pieds de tête d'eau et les améliorations, ou bien \$40,000.00 pour tout son pouvoir et les améliorations.

De demander à la Cie Hydraulique d'étendre jusqu'au premier de mars, son offre de vente à la ville.

Comptes soumis : Ovide Guay, \$49.52 ; Cio des Eaux et Electricité, \$1263.89 ; Léon Proumen, \$1.59 ; J. W. Francœur, \$13.00 ; Philippe Guay, \$28.30.

Lue l'opinion de l'avocat du conseil au sujet de la clause 53a, du règlement 144.

Le comité recommande d'amender cette clause dans le sens de l'opinion de l'avocat du conseil.

Lu l'extrait du procès verbal de la Société de Tempérance de Chicoutimi, demandant au conseil de diminuer le nombre des licences. Mise à l'étude.

Lu le rapport du maire au sujet du terrain que l'abbé Gaudreault veut vendre à la ville sur la rue Taché.

Le comité recommande d'offrir à M. Gaudreault la somme de

\$125.00 pour donner main-levée sur la partie que la ville accepte et cède de plus le terrain nécessaire à l'élargissement, soit 425 pieds, tel que mentionné sur le plan et à condition qu'il fasse la clôture à ses frais à perpétuité.

De voir si le règlement de la traverse de Ste-Anne contient une clause obligeant les traversiers à donner des connaissances aux personnes expédiant des marchandises dans leur bateau.

De voir si la ville est propriétaire du lot de grève à l'endroit où aboutit la rue Racine, sur le Bassin.

M. l'échevin J. L. A. Godbout, propose une motion à l'effet d'accepter l'offre de vente d'un pont sur la rivière Shipshaw par la Cie Hydraulique du Saguenay, la dite acceptation devant être sujette à l'approbation des contribuables par règlement. Après discussion cette motion est retirée, et M. J. L. A. Godbout propose, secondé par M. William Gauthier :

Que la question d'achat du pouvoir d'eau de la Cie Hydraulique soit remise à un comité général du conseil, qui aura lieu le vendredi précédent la séance du 7 février prochain, et que des avis soient publiés dans les journaux demandant des offres pour des pouvoirs d'eau, lesquelles offres devront spécifier le prix de ce pouvoir offert, le coût de la captation et éclairage du dit pouvoir et le nombre de forces qu'il pourra fournir.

Résolu unanimement.

Le conseil donne ordre au trésorier de payer à M. Napoléon Warren les quinze pour cent retenus sur le contrat du pont de la Rivière aux Rats, après avoir pris l'opinion de l'avocat du conseil qui devra être favorable à ce paiement, en déclarant que le dit paiement ne privera pas la ville de ses garanties, ni du montant assuré par sa police en cas d'accident au dit pont pendant l'année.

Lu le rapport du chef de police au sujet des alarmes de feu et des arrestations qui ont eu lieu dans l'année. Accepté.

Lue le rapport du trésorier sur le revenu de la Cour du Recorder dans l'année, au 31 décembre 1909. Accepté.

Lu la lettre de Napoléon Warren demandant les 12% qui lui ont été retenus.

Les comptes suivants sont approuvés et ordre donné au trésorier de les payer :

Léon Proumen, \$1.55 ; Ovide Guay, \$47.30 ; La Fonderie de Chicoutimi, \$28.30 ; J. W. Francœur, \$13.00.

Pour diverses alarmes, \$3.50 ; pour feu chez Godbout & Cie, \$69.50. Ces deux montants payables à Alfred Larouche.

### Braconniers condamnés

Jean Gagnon et Joseph Asselin, tous deux trouvés coupables de braconnage le long de la voie du chemin de fer Québec et Lac St-Jean, ont été chacun condamnés à \$25.00 d'amende et aux frais, par le magistrat Vallée, à Roberval.

MM. T. L. Wilson, d'Ottawa, W. V. Bowker, de Boston, C. M. Allen de Worcester, E. M. Sawtelle, et J. H. Wallace de New-York, ingénieurs et capitalistes américains sont allés explorer les pouvoirs d'eau que M. Wilson veut exploiter dans la région. Ils ont passé quelques à Chicoutimi et sont retournés convaincus que la région du Saguenay possède en houille blanche de richesses énormes. M. Wilson doit commencer dès ce printemps les travaux nécessaires au développement de 60,000 forces motrices.

Un correspondant anonyme se plaint de la commission scolaire de notre ville, parce qu'elle emploie des institutrices non diplômées au détriment de celles qui le sont, et qu'il faut payer plus cher.

Les correspondances, qui ne sont pas signées d'un nom responsable, quelque soit leur valeur, ne peuvent être publiées dans notre journal.

DR J. EUG. TREMBLAY  
MEDECIN-CHIRURGIEN  
Rue Racine, Chicoutimi.

## Rapport de la Cour du Recorder

A son Honneur le Maire,  
Et Messieurs les Echevins,  
Ville de Chicoutimi.

Messieurs :

De la date de l'organisation de la Cour du Recorder au 31 Décembre dernier, 1909, il y a eu 34 plaintes portées devant la cour du Recorder. Toutes ces causes ont été jugées, dans 28 causes les intimés ont été condamnés à l'amende et frais ou emprisonnement, dans 2 à l'emprisonnement seulement et 4 sentences ont été suspendues. Ces causes ont rapporté la somme de \$220.20.

En outre de cela, il y a eu 146 causes civiles : 90 de ces causes sont complètement réglées, et ont rapporté \$97.60 en frais et \$615.90 en capital ; dans deux causes les jugements ne sont pas encore rendus, et il y a encore 54 causes à régler, dans lesquelles la Ville a jugement contre les défendeurs, pour un montant de \$65.00 de frais et \$307.72 de capital.

Maintenant voici un résumé des montants reçus et payés :

| Reçu                         | Payés                                                 |
|------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Causes criminelles, \$220.20 | Pour salaire du Recorder et Greffier, un an, \$150.00 |
| Causes civiles, 97.60        | Pour organisation de la cour, etc., 25.00             |
| Sol : \$317.80               | Pour salaire, blanchis et impression, 35.00           |
|                              | De la Cour du Recorder, 17.50                         |
|                              | Surplus, \$227.90                                     |
|                              | \$9.80                                                |

Si l'on tient compte que nous avons encore pour environ \$60.00 de frais à collecter pour les causes de cette année, notre surplus serait de \$144.85 pour l'année finissant le 31 Décembre, 1909.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre serviteur,

J. ERN. BLÉCHER, Greffier Cour du Recorder.

Avocat depuis soixante ans.

M. P. B. Casgrain, avocat, C. R., greffier de la cour de révision et de la cour de circuit, vient de renouveler sa soixantième année d'admission au barreau, ayant été admis le 7 janvier 1850. Il fait la besogne comme un jeune homme.

Le vigoureux vieillard est le père de l'hon. sénateur P. B. Casgrain, candidat à la fonction de maire de Montréal et de Mlle Mathilde Casgrain, femme de lettres, et de M. L. A. Casgrain, de cette ville.

## NECROLOGIE

Mardi dernier, le 11, à 10½ hrs du soir dame Julie Savard, épouse de M. Aimé Belley, marchand, de cette paroisse, rendait son âme à Dieu, après deux mois de maladie endurée avec une grande résignation, son frère le curé était à son chevet avec sa sœur, veuve William Belley. Mnie de tous les secours de notre sainte religion, cette femme de bien s'en allait avec confiance vers celui qui est la vérité et la vie.

Notre bon curé a tenu à rendre un dernier hommage à celle qu'il aimait tant et de qui il était aimé. C'est lui qui a chanté le service pendant que le Rvd M. Hudon, curé de la Malbaie et M. St-Gelais, curé de St-Firmin disaient la messe aux autels latéraux. Le Rvd. M. Larouche curé de St-Fidèle assistait au chœur.

L'Eglise était remplie de fidèles.

Cette personne charitable et au cœur généreux était estimée de tous. Elle est la fille de M. et Mme Louis Savard de Chicoutimi, sœur de mère Marie-Bernadette, Supérieure du couvent de St-Pierre des Laurentides de sœur Marie des Oliviers de l'hospice St-Charles, de St-Jean Berchmans de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi ; de Mne Jean Perron, Pître Boudreau, de Louis, Henri et Ludger Savard. C'est la première fois que la mort moissonne dans cette nombreuse famille dont le père et la mère voient les 80 ans écoulés.

Requiescat in pace !  
Un paroissien de St-Siméon.  
St-Siméon, 15 Janv. 1910.

Pour vos poissons frais, Homards, Huîtres et épicerie de choix, allez à La Bonne Ménagère, Épicerie Moderne.

OVER 66 YEARS' EXPERIENCE

## PATENTS

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS & C.

Any person sending a sketch and description may quickly ascertain from this office what can be patented. We advise you by letter or by personal interview. Our office is open to all. Patent taken through Munn & Co. receive special notice, with a copy of the patent.

Scientific American.

A. Handerson, Editor, 123 West 4th St., New York, N.Y.

MUNN & CO., 351 Broadway, New York

Branch Office, 225 St. St., Chicoutimi, P. Q.

## MARIAGE

Le 11 janvier, Melle Alice Villeneuve, fille de M. Basile Villeneuve, de l'Anse St-Basile (Tableau) unissait sa destinée à celle de M. Georges Gauthier, fils de Louis Gauthier du Sacré-Cœur de Tadoussac.

La mission du Tableau faisant partie de la paroisse de St-Félix. M. P. P. Lavoie, curé du lieu s'y est rendu afin de bénir la nouvelle alliance. Sur l'invitation de M. le curé, ce fut M. l'abbé Alfred Gaudreault, cousin de M. Villeneuve, qui donna la bénédiction nuptiale.

Les parents de la famille étaient présents à la cérémonie. Il y eut un banquet magnifiquement servi. L'après-midi se passa agréablement ; on y fit du chant et de la musique et chacun se multiplia pour rendre la nocce agréable.

## DECES

M. C. E. Boivin, jusqu'à ces temps derniers employé au bureau de la Sauvegarde à Québec, et depuis mardi attaché à la rédaction de la Patrie, est mort subitement cet après-midi, foudroyé par une syncope.

Le défunt avait fait du journalisme aux États-Unis, particulièrement à Fall River, Mass., où il faisait partie de la rédaction de l'Independent et du Herald. Il fut aussi député à la législature du Massachusetts.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de Madame Euloxie Boiv, épouse de feu Pierre Dufour, trouvée morte dans son lit le 21 dernier. Elle était âgée de 72 ans. Elle était la mère de M. J. Elz. Dufour, agent d'assurance de cette ville, de MM. Louis et Adélaïde Dufour, Menuisiers, de St-Alexis, et de Adélaïde Dufour, commerçante de Matapédia.

## Prochain Mariage

On nous annonce pour le 31 Janvier courant, le mariage de M. Elie Massicotte, à Melle Jacqueline LaRue, de Montréal.

## Société d'Agriculture

A une assemblée des directeurs de la Société d'agriculture du comté de Chicoutimi qui a eu lieu mercredi, M. Adélaïde Gobeil a été élu président en remplacement M. J. D. Guay qui a refusé une réélection, vu qu'il est à préparer l'organisation d'une société d'agriculture pour la ville.

La Société a un millier de piastres à dépenser cette année pour l'achat d'animaux et se propose de continuer le programme du passé.

Une nouvelle assemblée aura lieu en mars prochain.

## Chez L. Proumen

Samedi soir dernier à eu lieu à la librairie Proumen le tirage des billets donnés à ceux qui ont fait des achats à ce magasin pendant les fêtes de Noël et Jour de l'An. L'objet à gagner était un splendide crucifix d'une valeur de \$20.00.

Le tirage s'est fait devant plusieurs témoins entre autres : Julien Beaulieu, Stanislas Hachez, Lebel.

C'est M. Lebel qui a tiré de l'urne le numéro gagnant, 164. La personne qui se trouve possesseur de ce No. est priée de venir retirer le lot.

## Perdue

Une sacoche noire contenant deux billets de \$5.00 et quelques monnaies, a été perdue, le jour de l'An, de chez Gagnon et Frère à l'Eglise. Une récompense est offerte à celui qui la remettra au presbytère.

Strogonov du Saguenay Sec de Lavigne pour aller pour laver vos laines et vos flanelles et vous en serez satisfaits.

## AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que des soumissions, adressées au sousigné, seront reçues jusqu'à vendredi le quatre février prochain 1910, à 4 hrs p. m. pour procurer et vendre à la Ville de Chicoutimi un pouvoir d'eau destiné à produire du pouvoir électrique.

Chaque soumission devra spécifier le prix du pouvoir offert, le coût des travaux nécessaires à la captation du dit pouvoir et le nombre de forces qu'il pourra fournir. Le conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions produites.

Chicoutimi, 18 Janvier 1910.

ONÉSIME TREMBLAY, Greffier.

## Avis Public

Aux débiteurs de Edgar LaCombe, faisant autrefois commerce à Chicoutimi, comme hôte, telfier, sous le nom et raison de Château-Saguenay Failli.

AVIS vous est par les présentes donné que toutes les créances possédées auparavant contre vous par le dit Edgar LaCombe, faisant affaires comme susdit, à Chicoutimi, comme hôtelier, sous les nom et raison de "Le Château Saguenay" ont dûment cédées et transportées par Georges St-Pierre Curatier, à la faillite du dit Edgar LaCombe, à la sousignée Dame Elzire LaCombe, de Chicoutimi, épouse séparée de biens de Monsieur Isidore Morin, commerçant au même lieu par acte de vente sous seing privé fait et passé à Chicoutimi le vingt-troisième jour d'octobre mil neuf cent neuf ; lequel acte de vente a été ce jour déposé au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure dans et pour le district de Chicoutimi.

Chicoutimi, 19 janvier, 1910.

SIMON LAPOINTE, Procureur, Dame LaCombe et vir.

## Spécialiste

M. le docteur Emile Dion, de Lévis, spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, sera ici du 23 au 31 courant.

Il se tiendra chez M. le Dr Eug. Tremblay, 215.

## P. H. P. Gauvreau

Comptable  
Comptabilité, Administration, Inventaires, Liquidations  
En face de la Banque Molson, Chicoutimi.

## AVendre

Une belle jument poulinaire, bon marché et bonne condition appartenant au capitaine Wiley Blackburn.

## AVEZ-VOUS DES PEAUX VERTES

A VENDRE ?  
Nous vous payerons les plus hauts prix du marché. Nous vous garantissons : Assortiment Honnête, Prompt Paiement.

NOUS PAYERONS L'EXPRESS

REVILLON FRERES

MAISON FONDÉE EN 1872

Les plus forts acheteurs de Fourrures du monde entier,

124 et 126 rue McGill, Montréal

Notre Liste de Prix 1909-1910 envoyée GRATUITE sur demande.

## Aux Dames

Désirez-vous avoir une magnifique trousse contenant 4 paquets d'aiguilles, 19 aiguilles de diverses grandeurs, vingt épingles assorties pour la toilette, en prime, un bijou d'album de six cartes postales colorées, valant 15 cts. Satisfaction garantie. Adressez-nous cette annonce avec 25 cts. La Cie Household Supply, Comptoir C. Boite Postale 118, Québec.

## Aux Chasseurs

M. J. Superior annonce qu'il est prêt à acheter ce n'importe quel chasseur toute la fourrure qu'il peut avoir à vendre. Les vendeurs n'ont qu'à lui téléphoner ou télégraphier, pour lui apprendre l'espèce de fourrure qu'ils ont à vendre et M. Superior s'engage à la prendre aux prix du marché.

Pour un bon achat d'articles de fourrures, adressez-vous à La Bonne Ménagère.

## La "SUN LIFE" Insurance Co.

Bureau-Chef : Montréal

CAPITAL \$30,000,000.00

Assurance en force \$119,000,000.00

La "Sun LIFE" assure depuis l'âge d'un an jusqu'à 70 ans.

Les taux sont les plus bas. Les profits qu'elle paie à ses assurés sont plus élevés que n'importe quelle Compagnie. Elle pratique tous les systèmes en cours d'assurance, après le même paiement, votre police est payée pour 20 ans si vous le voulez. Consultez-nos prix avant de vous assurer, vous avez beaucoup à y gagner.

AD. TREMBLAY, AGENT-GENERAL, CHICOUTIMI

## A LA MODE

# Lemieux & Carrier

## UN SEUL PRIX

## PENDANT L'INVENTAIRE

C'est le temps d'acheter à bon marché.

Tous nos fourrures a réductions, Chapeaux garnis a moitié prix, Pardessus avec collet en fourrures a reduction, Pardessus Semi-Ready a reduction, Chaussures en feutre a reduction, Poupees et Jouets a moitié prix.

## Nouveau système d'affaires

### Votre achat Gratis

Un nouveau système d'affaires a été adopté dans notre magasin, dans l'intérêt de nos acheteurs au comptant. Le montant complet de votre achat au comptant dans un certain jour de chaque mois, pour n'importe quelle somme, vous sera rendu sous forme d'ENTIEREMENT EN ARGENT entre le 5 et le 10 du mois suivant. Demandez le coupon spécial de notre caisse enregistreuse qui doit vous être remis pour chaque achat que vous ferez à notre magasin.

Ce nouveau système d'affaires vous donne une grande chance de faire un achat ENTIEREMENT GRATIS durant chaque mois.

## LEMIEUX & CARRIER.

LE DR C. WARREN  
DENTISTE  
Bureau : Rue Racine,  
Chicoutimi, P. Q.

Spécialités : Extraction des dents, plombage et dentiers de première classe.

## La Banque Nationale

### Chicoutimi

INTERET sur dépôts accordé la date même de CHAQUE CEPOT et sur la balance de CHAQUE JOUR.

L'intérêt payé ou composé à tous les SIX MOIS.

## Aux Dames

Si vous voulez garder, et donner un beau souvenir, à vos parents, à vos enfants, à vos amis, faites vous photographier, et pour cela, rendez-vous chez

J. E. LEMAY, Photographe, Chicoutimi. (Portraits au crayon, et Cadres)